

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA
COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES CARIBOUS FORESTIERS ET MONTAGNARDS

PAR

LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE DES CHIC-CHOCS



MEMBRES

VERTIGO
SKI CHIC-CHOCS
CHIC-CHAC
VALLÉE TACONIQUE
CAP-CASTOR
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ RAC
LE COULOIR
ACCÈS MONTAGNE
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE
CAROUNE SKI SHOP

MAI 2022

Table des matières

Préface	2
Prélude	2
1. Introduction	2
2. La Coop Accès Chic-Chocs	3
2.1 Les actions de la COOP	3
2.2 Le rôle de l'arrière-pays dans la rayonnement régional du récréotourisme et des activités de plein air	4
3. Les 2 grands biais forestiers à recadrer afin d'assurer un regard plus nuancé sur l'état de la situation	4
3.1 Les travaux du comité GOR et le scénario "retenu" pour assurer le pérennité du caribou	4
3.2 Le discours forestier portant sur l'impact des autres ressources sur le caribou	7
4. Nos priorités en matière de scénario de développement durable de l'arrière-pays des Chic-Chocs	10
5. Conclusion	12

Préface

Pour commencer, nous aimerions reconnaître l'immense bénéfice que la foresterie a apporté à la société passée et actuelle. Toutefois, pour le futur, nous croyons en une foresterie « véritablement » paritaire avec l'ensemble des autres ressources du milieu naturel dans une perspective de développement durable.

Milieu naturel plutôt que milieu forestier, car le changement de paradigme nécessaire prendra racine même dans ces mots. L'arrière-pays est beaucoup plus qu'une forêt : c'est un amalgame de ressources et il convient d'enfin sortir du dogme forestier et de nommer ce milieu pour ce qu'il est, dans son ensemble.

Prélude

Imaginons-nous dans un monde où depuis ces trente dernières années, on aurait pris les décisions forestières adéquates pour assurer un habitat de qualité permettant de maintenir une population durable de caribous. Imaginons, que grâce à ces actions, 200 à 300 caribous occuperaient de façon durable le territoire gaspésien.

Bien sûr, dans ce monde idéal, le caribou serait sauvé, en grande partie parce que la foresterie aurait dû se résoudre à adapter ses activités, et l'émergence des activités de plein air auraient pu se réaliser avec beaucoup moins de restrictions, dans un environnement naturel moins perturbé. En d'autres mots, la gestion forestière passée et actuelle a bien sûr généré des impacts extrêmes sur la survie du caribou mais elle a aussi eu, parfois directement, parfois indirectement, des impacts sur le développement, la protection et la mise en valeur de l'ensemble des autres ressources de l'arrière-pays des Chic-Chocs.

Telle est la perspective que nous souhaitons aborder avec la Commission.

1. Introduction

Nous souhaitons par ce mémoire apporter une perspective différente aux points de vue qui vous ont été partagés jusqu'à présent, en espérant que celle-ci puisse projeter un éclairage nouveau et, surtout, plus nuancé de l'état du milieu naturel dans l'arrière-pays gaspésien.

Nous sommes fondamentalement d'accord avec la majorité des points de vue environnementaux qui vous ont été présentés, mais voudrions émettre certains recadrages quant aux responsabilités et rôles des activités de plein air dans la situation actuelle du caribou.

Nous voudrions aussi différencier les impacts résultants des différentes activités récréatives en les séparant grossièrement en deux grandes catégories : activités de plein air et les activités motorisées.

Enfin, nous voudrions également tenter de recadrer certains arguments forestiers entendus, ainsi que le scénario présenté par le MFFP. L'objectif étant de s'assurer que les activités de plein air soient reconnues à leur juste valeur dans le développement de la région et que celles-ci soient considérées dans le plan de protection du caribou.

2. La Coopérative de solidarité Accès Chic-Chocs (COOP)

Accès Chic-Chocs regroupe la très grande majorité des acteurs-clés du développement de la filière du ski hors-piste en Gaspésie, soit près de la totalité des pourvoyeurs-guides officiels (excluant la Sepaq qui est toutefois un partenaire), la Fédération Québécoise de Montagnes et d'escalade (FQME) et une équipe de travailleurs attitrée au développement de nouveaux domaines skiabiles. Sa mission consiste, en collégialité et dans un esprit coopératif, à favoriser et coordonner le développement soutenable, structuré, harmonieux et cohérent de la filière du ski hors-piste.

2.1 Les actions de la COOP

Les acteurs de la COOP consacrent depuis longtemps d'importants efforts dans la recherche de solutions permettant de favoriser le développement florissant de la filière du ski hors-piste tout en respectant les efforts investis dans le maintien du caribou.

Plus concrètement, notre approche de développement, mise de l'avant ces 10 dernières années, est intrinsèquement, directement ou indirectement, liée à la situation précaire du caribou de la Gaspésie. En effet, le dernier refuge des caribous au sud du Saint-Laurent correspond également à ce haut-lieu de la pratique du ski hors-piste dans l'Est de l'Amérique que sont les Monts Chic-Chocs.

Depuis ces 10 dernières années, la COOP ou l'un de ses membres producteurs:

- a développé un premier pôle de développement majeur à Murdochville
- est en train de développer un deuxième pôle majeur le long du littoral de la Haute-Gaspésie
- a consolidé un pôle de pratique au Mont Blanc, dans la MRC de la Matanie
- a développé un pôle de pratique au Mont Paul dans le Parc de la Gaspésie
- a développé un nouveau site de pratique dans la portion sud de l'arrière-pays des Chic-Chocs, le Mont Lyall
- a fait des efforts importants afin de développer des sites de pratique tout autour de la Gaspésie touristique: Gaspé, Maria, La Rédemption, Val d'Irène et bientôt Percé, Cap-Chat, etc.

Tous ces efforts ont entre autres objectifs, celui de diriger le plus de pratiquants possibles (touristes autant que résidents) vers des endroits moins problématiques face au contexte de la sauvegarde du caribou. Notre approche se base sur la conviction que la réussite de la sauvegarde du caribou et les activités de plein air sont deux des « grands » piliers du développement futur de la Gaspésie. La survie du caribou et les opportunités de développement de la région en récréotourisme et en activités de plein air sont intrinsèquement liés : le caribou étant l'un des emblèmes forts des activités de plein air en Gaspésie, et le récréotourisme étant un moteur économique de plus en plus important.

Constatons également que les activités de plein air, les saines habitudes de vie, les grands espaces, sont un gage de succès pour l'avenir des résidents de la région. En effet, les activités de plein air ne s'arrêtent pas au récréo-tourisme, c'est une force d'attractivité et de rétention démographique qui bénéficie et bénéficiera de façon de plus en plus marquée à l'ensemble des filières sociaux-économiques de la Gaspésie. Ce phénomène d'attraction s'observe dans la plupart des régions du globe offrant des activités en milieu naturel, que ce soit en montagne ou près d'un littoral. La Gaspésie possède les deux et est donc très favorisée de ce côté.

Au-delà de la présente pandémie mondiale (qui a été un accélérateur "vitesse grand V" d'une tendance déjà en mouvement), le ski hors-piste, popularisé par le terrain naturel exceptionnel des monts Chic-Chocs, et les autres activités de plein air en général constituent certainement l'une des principales raisons qui expliquent le bilan démographique positif que la Gaspésie a connu ces dernières années. **Lorsque l'on pose le regard sur ces activités et leur développement, nul doute que c'est un regard sur l'avenir de la Gaspésie que l'on pose.**

2.2 Le rôle de l'arrière-pays dans la rayonnement régional du récréotourisme et des activités de plein air

Contrairement à la foresterie pour laquelle la zone ciblée dans le scénario de la commission ne revêt pas d'intérêt particulier à part le «business as usual» (on pourrait même penser que certaines parties de cette zone présentent des contraintes importantes : éloignement, difficultés d'accès, pentes fortes, présence de forêts d'altitude présentant des moins bon rendement, etc.), **l'arrière-pays des Chic-Chocs constitue l'un des hauts-lieux du plein air au Québec et dans l'Est de l'Amérique.** Une véritable mine d'or pour la région.

Des efforts importants sont déployés depuis des années afin de développer des sites de pratiques de ski hors-piste à l'extérieur de l'habitat du caribou mais **tous ces efforts seront vains si l'on ne parvient pas à maintenir, de façon durable, l'accès des Chic-Chocs** : c'est le rêve de tous les pratiquants, leur raison primaire de venir en Gaspésie, que ce soit pour quelques jours ou pour s'y installer pour la vie.

3. Les 2 grands biais forestiers à recadrer afin d'assurer un regard plus nuancé sur l'état de la situation

Il est important à nos yeux de recadrer certains biais d'ordre forestier afin de tenter de rééquilibrer les forces en présence, de permettre d'établir une perception plus nuancée des faits et d'offrir une perspective différente à ces positionnements.

3.1 Les travaux du comité GOR et le scénario "retenu" pour assurer le pérennité du caribou

Pour avoir eu la chance de participer aux travaux du comité GOR, il nous apparaît essentiel, pour le bénéfice de l'ensemble de la population et des autres acteurs n'ayant pas eu cette chance, de mieux connaître les détails des discussions qui ont menés à la présentation du scénario «retenu » en Gaspésie

dans le cadre de la commission. Car, nous avons bien compris que ce n'est ni les représentants du ministère, ni ceux de la Sépaq qui viendront détailler et nuancer publiquement les discussions qui y ont eu lieu.

Nous partageons une bonne partie de l'enthousiasme démontré par les forestiers envers ce scénario mais sommes soucieux de pouvoir apporter des nuances à leurs discours.

Comprenons-nous, en tant que participant au comité, nous avons été les premiers à reconnaître l'importance "historique" des résultats qui ont été établis, par consensus, dans le cadre de ces travaux. Mais, la proposition de la présente commission, nous permet tout de même de venir nuancer cette "importante" victoire pour la préservation du caribou. Pour ce seul fait, nous sommes reconnaissants de l'existence de cette commission: nous la percevons comme notre première chance de publiquement amener notre humble contribution au défi actuel, et d'aussi permettre de nuancer le discours trop souvent unidimensionnel du débat entourant la protection du caribou.

Donc, il nous apparaît important d'amener un éclairage nouveau sur les travaux de ce comité et en voici l'essentiel:

Premièrement, ne vous méprenez pas, il n'a été question que de foresterie dans le cadre de ce comité. Les enjeux récréo-touristiques n'ont pas été abordés et ce malgré la présence d'acteurs du milieu. Avec tous les compromis alloués à la foresterie dans le scénario retenu, nous nous questionnons maintenant sur la marge de manoeuvre que l'on aura lorsqu'il viendra le temps de déterminer "la place" que pourra occuper le ski hors-piste et les autres activités de plein air dans cette équilibre (entre le développement, la mise en valeur et la protection de **l'ensemble** des ressources) permettant d'assurer la pérennité du caribou.

Nous avons bien sûr été informés qu'un deuxième comité avait été mis en place afin de traiter des éléments récréotouristiques et d'activités récréatives dans l'habitat du caribou. Toutefois, à notre connaissance, ce comité n'était composé que de membres du MFFP, du MERN et de la Sépaq. Comment savoir ce qu'il y a été discuté et décidé? Et surtout, comment savoir de quelle façon, et avec quelle justesse, les intérêts de la communauté et des acteurs du milieu récréotouristique y ont été représentés? Sans rien enlever aux membres de ce comité, nous avons des inquiétudes à ce sujet et le fait que ce volet ne soit pas abordé officiellement dans le cadre de la commission accentue celles-ci. Nous aurions souhaité être présents dans le cadre des travaux de ce deuxième comité afin de s'assurer que la vision et les pistes de solutions de la filière du ski hors-piste soient prises en compte. Mais cela n'a pas été possible, ce qui explique que **nous nous questionnons toujours sur la place qui sera dévolu au ski hors-piste et autres activités de plein air dans la stratégie globale de protection du caribou.**

En revenant au travaux du comité GOR, on a fini par se rallier autour de ce qui *est probablement la cause ultime de déclin la plus importante* (Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*), population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada, 2022, p.23), soit

l'impact de l'exploitation forestière qui a entraîné une modification de l'habitat nécessaire au maintien du caribou ainsi que ses impacts collatéraux sur la dynamique proie-prédateur :

Les modifications de l'habitat amplifient les effets de la prédation et représentent la cause ultime du déclin de la plupart des populations de caribous forestiers au Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie.

Extrait : p.29, Revue de littérature sur les facteurs impliqués dans le déclin des populations de caribous forestiers au Québec et de caribous montagnards de la Gaspésie, 2022

Oui, à partir de ce moment, il y a eu un très beau travail accompli par le comité. À partir de ce moment, il faut reconnaître l'effort des forestiers ainsi que leur participation sincère et active. Il est vrai que notre écosystème industriel forestier est une richesse pour notre région. Nous l'avons reconnu d'emblée dans l'introduction de ce mémoire.

Mais, du tac-au-tac, il faut quand même s'admettre, en tant que participants au comité GOR, que la partie était facile puisque le ministre avait bien pris soin de cadrer favorablement les limites de la patinoire : oui, nous devons sauver le caribou mais tout en minimisant les impacts sur la possibilité forestière.

Telle est la patinoire dans laquelle on a permis au comité de jouer.

Entendons-nous bien, le scénario présenté à la commission est déjà un TRÈS grand pas dans la bonne direction. On en convient.

Mais nous croyons que ce scénario, au-delà de minimiser les impacts sur la foresterie, devrait plutôt assurer le meilleur développement possible du territoire, considérant l'ensemble des ressources et protégeant adéquatement le caribou.

Nous sommes préoccupés que le scénario proposé semble ne prendre en compte que le volet forestier avec l'objectif avoué de minimiser les impacts de la protection du caribou sur la foresterie. En effet, notre souci est que le scénario présenté constitue tellement un gros compromis envers la foresterie qu'il ne restera que peu de marge de manœuvre pour les autres ressources comme le plein air.

Nous croyons que s'il est véritablement souhaité de s'engager dans un développement durable du milieu naturel régional, il faille sérieusement considérer le plein potentiel de développement des activités de plein air, tout en respectant un équilibre entre la protection du caribou et l'exploitation des ressources.

Nous croyons que les conséquences de ce penchant à compromettre la foresterie le moins possible ont clairement des répercussions sur les autres ressources du milieu naturel. En effet, une grande majorité de skieurs pensent qu'ils subissent proportionnellement beaucoup plus de contraintes reliées à la protection du caribou que la foresterie et qu'ils subissent l'effet des dommages collatéraux de la gestion forestière passée. Des coupes, aussi néfastes pour le caribou que celles réalisées en 2017 sur

Blanche-Lamontagne laissent des cicatrices énormes dans la perception des gens de plein air et des acteurs de développement locaux sur la situation. Surtout lorsqu'on vient par la suite fermer l'accès à des sites de pratique de ski hors-piste adjacents à ces coupes. Et, comprenons-nous, la Coopérative de solidarité Accès Chic-Chocs est en accord avec ces fermetures dans le contexte extrêmement précaire du caribou. Par contre, ces faits suggèrent fortement un mode de gestion fonctionnant sur le principe deux poids - deux mesures. L'un pourrait penser que l'on s'acharne sur la goutte d'eau qui est entrain de faire déborder le verre en imposant des contraintes importantes sur les skieurs et les gens de plein air alors que la source qui a rempli le verre, la foresterie, s'en sort avec un match nul, avec des contraintes minimales, avec aucun impact sur la possibilité. Il faut ajouter en plus que les pistes de solutions avancées pour limiter ces impacts sur la foresterie auront impérativement à leur tour des impacts sur les autres ressources : en d'autres mots, nous craignons que les skieurs et gens de plein air soient encore une fois les principaux "perdants", toutes proportions gardées, de nos efforts de protection du caribou. Qu'ils subissent, encore une fois, les impacts collatéraux des compromis concédés à la foresterie dans le scénario présenté.

Il est, entre autres, impératif que des solutions innovantes où l'accès à certains secteurs présentement fermés (Champs de Mars, Blanche LaMontagne, certains bols skiabiles du Mont Albert, etc.) fassent partie du scénario retenu d'un développement durable visant entre autres le rétablissement du caribou. Ceci constitue l'un des minimums qui sera attendu de la communauté locale et régionale pour "rester à bord" et reprendre une certaine confiance envers le processus. Un désengagement majeur est déjà amorcé de la part de la communauté de skieurs car les règlements et cadres de gestion actuellement en vigueur ne leurs apparaissent pas cohérents avec leur niveau d'impact sur le caribou. Bien sûr, il faut mieux sensibiliser ces communautés quant à leurs impacts potentiels sur la survie du caribou mais il faut avant tout démontrer une cohérence sans faille dans le scénario de protection de l'espèce.

3.2 Le discours forestier portant sur l'impact des autres ressources sur le caribou

Rappelons encore une fois qu'il est reconnu et démontré que l'exploitation forestière est fort probablement la principale cause du déclin du caribou. Rappelons que le gouvernement du Canada classe "l'exploitation forestière et la récolte de bois" comme étant une menace avec un impact "très élevé" sur la population de caribou et une gravité "extrême" sur cette dernière. Ouch! Et c'est sans compter les menaces découlant directement de l'exploitation forestière que sont la prédation accrue (impact "très élevé" et gravité "extrême") ainsi que le réseau routier (impact "élevé" et gravité "élevée").

En Amérique du Nord, l'exploitation forestière est le principal facteur responsable du recul de l'aire de répartition du caribou des bois vers le Nord (par exemple, Schaefer, 2003; Vors et Boyce, 2009; Festa-Bianchet et coll., 2011). À l'échelle régionale, il s'agit probablement de la cause ultime de déclin la plus importante. L'exploitation forestière est reconnue pour avoir des impacts importants sur le caribou de la Gaspésie, en causant une perte ou une dégradation de son habitat, en étant une source de dérangement et en favorisant les populations de prédateurs (Stone et coll., 2008; St-Laurent et coll., 2009), tout en étant associée au développement d'un réseau routier néfaste au caribou (voir la section 4.2.3).

Extrait : p.23, Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*), population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada, 2022

Nous souhaitons aussi ajouter une **autre menace importante découlant directement de la foresterie** et qui semble ne pas avoir été considérée à sa juste valeur jusqu'à présent, soit celle de faciliter l'accès au territoire pour l'activité de motoneige hors-piste (voirie forestière) et de procurer à ses adeptes des "terrains de jeux" (coupes forestières) dans l'habitat en restauration du caribou. Au même titre que la prédation accrue qui découle de l'exploitation forestière, **les impacts potentiels de la motoneige hors-piste sur le déclin du caribou découlent, en grande partie, directement de cette dernière.** Avec la popularité grandissante de l'activité ces dernières années, le legs de l'exploitation forestière entraîne une pression sans précédent sur le caribou. Il est important d'ajouter que ces impacts ainsi générés par l'exploitation forestière persistent vraisemblablement à moyen-long terme, et ce, que l'on ferme ou pas les chemins créés car ces nouvelles voies de pénétration et terrains de jeux prendront plusieurs années avant de se refermer. **Nous croyons impératif que la commission en prene acte afin de bien définir l'ensemble des impacts découlant de la foresterie.**

De leurs côtés, l'impact et la gravité des activités récréatives sur le caribou sont généralement exprimés en différenciant l'activité à proprement parler (dérangement humain) et les infrastructures associées à la pratique de ces activités:

- il est reconnu que les 'zones touristiques et récréatives' (Gîte du Mont Albert, sites de camping, sites de pratique, sentiers de randonnée, etc.) ont un impact "élevé" et une gravité "élevé" car ces zones constituent une perte fonctionnelle d'habitat pour le caribou;
- Pour leur part, les activités récréatives (dérangement humain) sont considérées avoir un impact "faible" et une gravité "légère" sur le caribou. Sachant que les activités motorisées, dont principalement la motoneige hors-piste, ont un impact plus important, **il nous apparaît avisé de se questionner sur l'importance de l'impact des activités de plein air et le ski hors-piste sur la survie du caribou.**

(information interprétée à partir du : Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*), population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada, 2022)

En complément, certains tentent de démontrer que ce sont les activités de plein air qui sont la cause du déclin en se basant sur le fait que le Parc de la Gaspésie a été créé afin de protéger le caribou et qu'en l'absence d'activités récréatives à l'intérieur de celui-ci la population de caribou ne serait pas en déclin. Le fait est simplement que le caribou a besoin d'un habitat essentiel minimal plus grand que le Parc de la Gaspésie (*le Parc en lui-même n'a pas une taille suffisante pour protéger adéquatement la population*, extrait : p.19, Programme de rétablissement modifié du caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*), population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada, 2022). **Aurions-nous été mieux de créer un Parc deux-trois fois plus grand à l'époque?** Bien sûr que oui lorsque l'on s'attarde uniquement au caribou et ses besoins. Mais à la défense des créateurs du Parc, nous n'avions probablement pas les connaissances nécessaires pour bien comprendre les besoins du caribou à cette époque et, ne nous le cachons pas, il y a certainement eu toutes sortes de tractations et de lobbyisme dans la balance! Au final, soyons simplement reconnaissants d'avoir eu la chance durant toutes ces années de retirer un

usufruit de matière ligneuse plus important que durable en provenance du milieu naturel et mettons la table à une foresterie durable pour l'avenir.

En deuxième lieu, décortiquons les activités récréatives en deux grandes catégories : les activités de plein air d'un côté et celles motorisées de l'autre. Car leurs impacts ne sont certainement pas les mêmes.

Ce qui se passe dans l'arrière-pays (et même à l'intérieur des limites du Parc dans certains secteurs) en lien avec la motoneige hors-piste est particulièrement préoccupant et devrait être l'une des grandes priorités du plan d'action. Nous reparlerons de cette préoccupation majeure dans nos priorités d'actions mais nous considérons important, à ce stade-ci de notre mémoire, de souligner que certaines entreprises spécialisées en guidage de motoneige hors-piste se font un devoir de respecter les lois et règlements. Malheureusement, cela ne semble pas être nécessairement le cas pour tous les adeptes de motoneige hors-piste.

Il ne faut pas oublier que le ski hors-piste et les autres activités récréatives de plein air subissent les dommages collatéraux de la gestion forestière passée et actuelle. Il est assez facile d'imaginer que ces activités n'auraient pas les mêmes niveaux de contraintes si l'habitat adéquat au maintien durable du caribou aurait été mis en place il y a trente-quarante ans. Bien sûr, il y aurait des dispositions de prises pour assurer le maintien de la population, ça ne serait pas un "bar ouvert" pour autant pour ces activités. Mais c'est quand même facile de concevoir que les préoccupations entourant le dérangement humain induit par ces activités n'auraient pas le même niveau d'attention.

Surtout, qu'il existe encore aujourd'hui beaucoup de contradictions apparentes entre ces activités et leur véritable niveau de dérangement envers les caribous. En effet, qu'est-ce qui explique la présence régulière de caribous dans des zones fortement fréquentées par les skieurs et gens de plein air comme les Champs de Mars, le Mont Hog's Back et le Mont Olivine ? Est-ce les coupes forestières périphériques qui ont fini par retrancher ceux-ci vers de nouveaux endroits prisées par les skieurs ? Ou est-ce une sorte de sentiment de sécurité qu'ont ceux-ci en fréquentant les mêmes endroits que les humains. Car, il ne faut pas oublier que les caribous de la Gaspésie ont fort possiblement une accoutumance envers les humains. De toute façon, notre point n'est pas ici de débattre de ces éléments, mais simplement de rappeler que le comportement des caribous en Gaspésie se doit d'être étudié plus profondément, qu'il y a des données scientifiques d'apparence contradictoires (et qui sont citées dans la revue de littérature) et qu'il s'agit d'un des champs de connaissance les moins bien documentés dans le cas précis du caribou de la Gaspésie.

Il est tout à fait normal que la protection du caribou, particulièrement dans l'état extrêmement critique de sa population en ce moment, entraîne des limites dans le développement des activités récréatives de plein air. Ce que nous regrettons par contre c'est que ce développement soit impacté par la gestion forestière passée et qu'on continue d'appliquer ce qui nous semble être une gestion deux poids - deux mesures. Ce que nous appréhendons le plus encore c'est que le scénario présenté par la commission soit un tel compromis envers la foresterie qu'il ne reste possiblement plus de place pour les autres ressources dans l'équation.

Il pourrait apparaître facile et approprié de limiter, voir retirer, les activités récréatives non-motorisées des Chic-Chocs. Mais serait-ce équitable ? Surtout, serait-ce la meilleure avenue à suivre pour la région afin de maximiser les bénéfices (le protection du caribou est ici considéré un bénéfice) découlant du milieu naturel ? Répétons-le, le plein air et les grands espaces gaspésiens comptent comme les fleurons de l'avenir de la région.

Enfin, l'effort de la communauté de ski est plus que tangible par le respect des fermetures du Macoun, de Blanche-Lamontagne et maintenant de Champs de mars en 2021-2022. Tous des endroits dont la fermeture est en lien avec la présence persistante de caribous. Pourtant la présence humaine sur ces sites, et surtout pour les Champs de mars, était elle aussi très persistante avant sa fermeture l'hiver dernier. De quoi alimenter les réflexions et les discussions sur l'impact véritable de ce dérangement humain. D'autant plus que suite à ces fermetures, on a fréquemment observé en 2021-2022 des caribous aux monts Hog's Back et Olivine : deux autres endroits fortement fréquentés par les humains en hiver et de surcroît de l'autre côté de la 299 (route qui est souvent citée dans les différentes références scientifiques comme un frein aux déplacements des caribous). Ajoutons à cela le retour des caribous aux Vallières en hiver alors que le site commence à peine depuis ces dernières années à être fortement fréquenté par les humains. Quelqu'un pourrait penser que c'est un drôle de hasard. C'est donc avec une espèce d'épée de Damoclès que la communauté de skieurs vit face au futur de ces trois autres sites (les Vallières se sont ajoutés aux fermetures ce printemps). Et, c'est sans mentionner que les meilleurs secteurs de ski hors-piste sont fermés depuis presque toujours au Mont Albert.

On pourra convenir que cela commence à faire beaucoup de limitations envers des activités qui ne font que subir en grande partie les impacts collatéraux de la gestion forestière passée.

Il faut comprendre que l'arrière-pays des Chic-Chocs fait face à une imposante vague de popularité ces dernières années (la covid y est pour quelque chose mais cela avait commencé avant celle-ci). Malgré nos modestes efforts à la COOP pour rediriger les gens ailleurs que dans l'habitat du caribou, le tsunami est simplement trop grand pour être absorbé par ceux-ci. En jargon économique, la demande est simplement beaucoup trop grande comparativement à l'offre de territoire.

4. Nos priorités en matière de scénario de développement durable de l'arrière-pays des Chic-Chocs

Revenons à notre prélude : imaginons-nous dans un monde où depuis ces trente dernières années on aurait pris les décisions forestières adéquates pour assurer un habitat de qualité permettant de maintenir une population durable de caribous. Imaginons, que grâce à ces actions, 200 à 300 caribous occuperaient encore le territoire gaspésien.

Dans un tel monde, serions-nous autant préoccupés par l'impact des activités récréatives de plein air sur la survie du caribou? Bien sûr que non. Y aurait-il tout de même des mesures limitant le dérangement

humain? Il est fort possible que oui. Mais permettez nous de penser qu'elles seraient certainement beaucoup moins importantes que dans la situation actuelle. Par exemple, nous serions-nous sentis obligés de fermer les Champs de Mars l'hiver passé? Permettez-nous de penser que non (soulignons que nous comprenons la pertinence d'une telle mesure dans le contexte actuel et que nous l'avons appuyée). En serions-nous à limiter le nombre de clients qu'une entreprise X pourrait amener en ski hors-piste? Peut-être, mais est-ce que ce nombre serait deux fois plus grand, trois fois plus grand?

Tel que mentionné auparavant, notre constat est :

- que les activités de plein air subissent déjà les impacts collatéraux de la gestion forestière passée;
- et que les limitations sur leur développement sont, toutes proportions gardées, beaucoup plus importantes que les impacts pressentis du scénario présenté sur la foresterie. Ceci est encore plus navrant lorsque l'on prend en compte la sévérité et la gravité de leurs impacts respectifs sur la survie du caribou.

Malheureusement, en attendant des éclaircissements quant au futur de ces activités dans l'habitat du caribou, nous sommes préoccupés par l'ampleur des compromis déjà consentis à la foresterie dans le scénario présenté dans le cadre de la commission.

Dans le contexte d'extrême précarité du caribou en Gaspésie, nous sommes convaincus que la communauté de skieurs et de gens de plein air est prête à en faire plus que la foresterie, toutes proportions gardées, pour assurer la survie de cette espèce emblématique et porteuse d'avenir pour la région. Mais nous souhaitons tout de même lancer un avertissement de ne pas les prendre pour des valises.

En ce sens, nous espérons que le scénario retenu soit le bon. Et que celui-ci laisse un peu de marge de manœuvre pour aussi permettre aux autres ressources de se développer et faire rayonner la Gaspésie.

Nous demandons concrètement:

- que les acteurs de l'industrie du plein air et les acteurs de développement locaux soient consultés et parties prenantes des décisions visant la protection du caribou et le déploiement des efforts en ce sens, et ce, afin de mettre à profit leurs expertises terrain et leurs savoir-faire et d'ainsi minimiser les faux bonds et les dépenses publiques mal investies.
- de maintenir les activités de Ski Chic-Chocs aux Mines Madeleine telles qu'elles sont en ce moment et une meilleure prévisibilité à long terme afin de pouvoir définir un plan d'affaires cohérent et de favoriser la consolidation de l'entreprise. De plus, nous demandons également la possibilité d'effectuer certains travaux d'aménagement minimaux afin de conserver les accès existants et sécuriser les endroits les plus problématiques.
- de maintenir les activités de Vertigo Aventures au Mont Blanc et au Mont Paul ainsi qu'une meilleure prévisibilité à long terme.
- de mettre en place un système de fermeture/ouverture des différents sites de pratique basé sur la présence ou pas de caribou à proximité.

- de procéder à la réouverture des Champs de mars, Blanche Lamontagne ainsi que Macoun, et de les inclure dans le système de fermeture/ouverture mentionné au point précédent.
- de procéder à l'ouverture de certains secteurs skiabiles naturellement dont ceux du Mont Albert et de les inclure dans le système de fermeture/ouverture mentionné au point précédent.
- d'entreprendre un effort significatif et concerté de l'ensemble des ministères, tant financier que logistique (accélération des démarches, simplification des procédures, etc.), afin d'accélérer et d'assurer le déploiement de sites alternatifs permettant de rediriger une partie des gens vers des endroits moins problématiques et d'ainsi maintenir la croissance des retombées associées au ski hors-piste (tourisme et attractivité démographique). Spécifiquement, que ces efforts extra-ordinaires et concertés des différents ministères permettent de rapidement:
 - développer un site permettant de "remplacer" le rôle stratégique des Champs de mars lorsque ce site doit être fermé à cause de la présence de caribou;
 - poursuivre le développement du Mont Lyall;
 - poursuivre le développement du littoral de la Haute-Gaspésie;
 - poursuivre le développement de Murdochville;
 - de bonifier et entretenir les sites historiques (Hog's Back et Champs de mars).
- d'octroyer des budgets supplémentaires et conséquents avec l'ampleur des responsabilités du Secteur faune du MFFP afin d'assurer la réussite de la mission qu'est de sauver le caribou de la Gaspésie, dont l'embauche de spécialistes.
- d'octroyer les budgets nécessaires afin d'améliorer les connaissances portant sur le dérangement humain dans le contexte gaspésien, dont une étude plus approfondie de l'impact des skieurs hors-piste sur le caribou.
- d'octroyer les budgets nécessaires aux gardes forestiers et aux corps policiers afin de contrôler efficacement les accès en motoneige hors-piste et d'assurer une meilleure structuration de cette filière.
- d'octroyer les budgets nécessaires afin de mettre en place une campagne de sensibilisation efficace envers les divers usagers de l'arrière-pays (skieurs, motoneigistes, etc.)

5. Conclusion

Collectivement, ne pouvons-nous pas nous tourner vers l'avenir et aspirer à un développement régional durable dont nous serions fier dans 100 ans? Arrêtons d'avoir peur d'être innovateurs et adoptons une gestion de territoire plus souple qui permette de développer le potentiel "plein-air" tout en protégeant le caribou. Le récréotourisme et les activités de plein air sont parmi les principaux piliers du développement futur de la Gaspésie.

Le développement de ces activités en synergie avec la réussite de la protection du caribou propulsera l'ensemble de l'économie gaspésienne en offrant une vitrine sur le monde entier et en faisant rayonner notre région tant en termes touristique qu'en termes d'attractivité démographique.

Imaginez-vous la fierté que nous aurons, collectivement, en regardant nos petit-enfants et en leur expliquant qu'en 2022, en nous retroussant les manches, avec une dose de courage, nous avons, en tant que société, fait des choix audacieux, afin de protéger le caribou et de permettre l'émergence des activités de plein air.